

COPIE NATURA 2000

ZPS Gorges de la Dordogne

FR7412001

24 OCTOBRE 2023



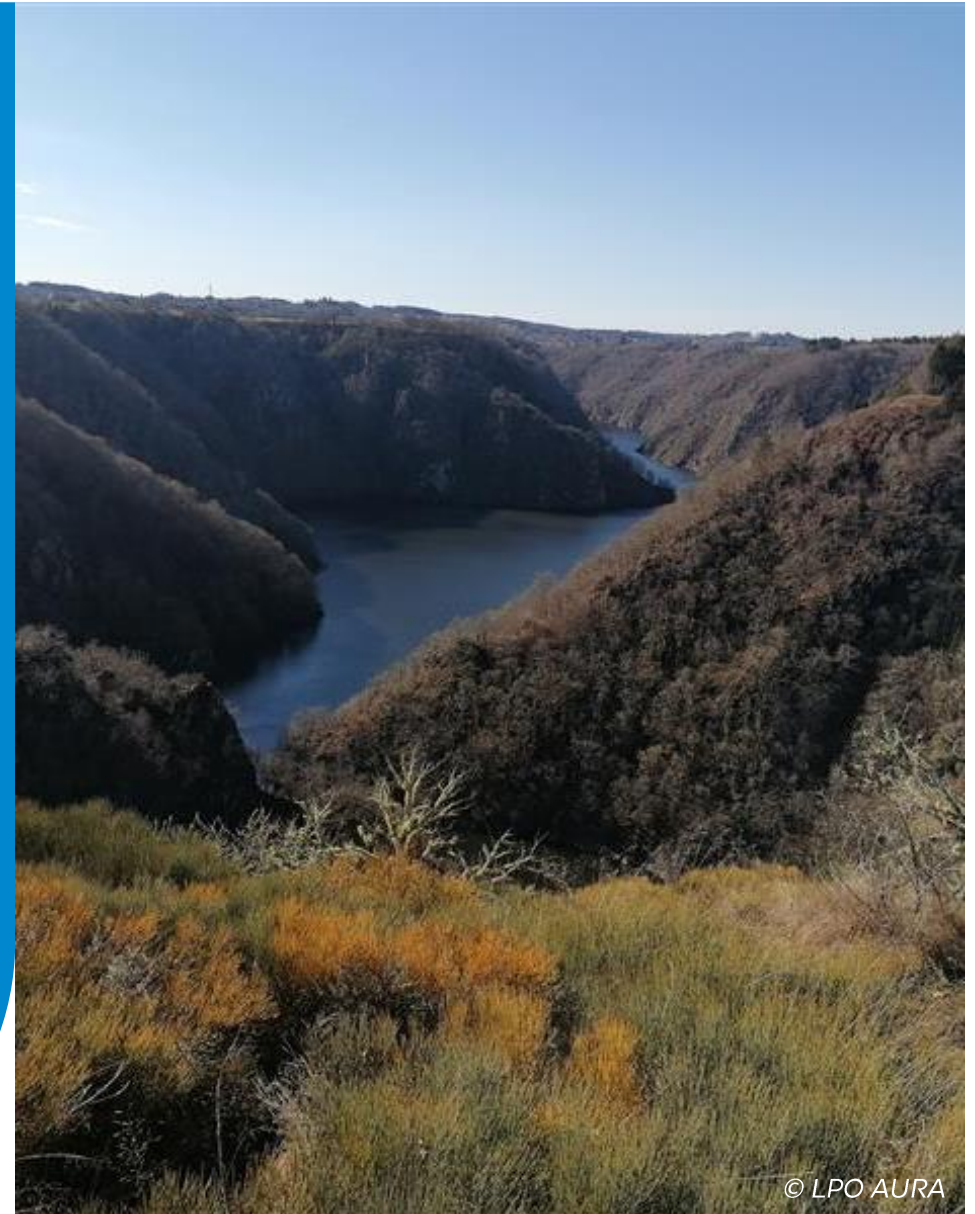
Agir pour
la biodiversité



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

- Présentation des nouveaux élus régionaux et du changement de structure porteuse du site
- Présentation des actions menées sur le site Natura 2000 en 2022-2023
- Perspectives 2024
- Temps d'échanges

PRÉSENTATION DE LA GESTION DU SITE NATURA 2000



GESTION DU SITE N2000

- Loi de décentralisation 3DS (*différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action public locale*).



- Transfert de la gestion des sites Natura 2000 terrestres de l'Etat à la Région.



- Au 1^{er} janvier 2023 la Région Nouvelle-Aquitaine devient gestionnaire du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne.

Région :

- Pilotage des sites N2000 terrestres
- Financement de la réalisation des actions du DOCOB

Etat :

- Désignation des sites
 - Rapportage UE
- Evaluation des incidences Natura 2000

GESTION DU SITE N2000



- Présidence du COPIIL du site des Gorges de la Dordogne : Mme REYDY Anabelle, élue régionale (préside par délégation du Président de Région)
- Formation d'une équipe Natura 2000 de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour le Limousin : Mme TESSIER Carole (basée à Limoges)
- L'animation du site est réalisée par la LPO Auvergne (Cantal et Puy-de-Dôme) et la LPO Limousin (Corrèze)
- Les services de l'Etat (DDT) gardent la compétence de suivi des évaluations d'incidences Natura 2000

PRÉSENTATION DE NATURA 2000



NATURA 2000 : VIDÉO DE PRÉSENTATION



La vidéo sera disponible sur le site internet des Gorges de la Dordogne.

LES OBJECTIFS DE NATURA 2000

Développer les connaissances
Gérer les sites et les usages

Contribuer à
**conserver la
biodiversité**

Contribuer au
**développement
durable** des
territoires

Valoriser le territoire
Sensibiliser et éduquer

Maintenir le **bon état de
conservation** des
habitats et espèces

Initier un
**nouveau mode
de gouvernance**
des territoires

Favoriser **une prise de
conscience collective**
sur les enjeux
écologiques

Organiser les rôles/responsabilités des élus, contractants, etc.
Favoriser les partenariats et la concertation
S'articuler avec les autres politiques et dispositifs de gestion

Les contrats

- ❖ 3 types de contrats existent :
 - **Les forestiers**
 - **Les ni-ni**
 - **Agricoles**
- Durée d'engagement : 5 ans*
(sauf contrat bois sénescent)



- ❖ Actions à mettre en place, **en faveur de la biodiversité** sur les parcelles

Ces engagements peuvent entraîner un surcoût ou des pertes financières

→ **Pertes financières compensées par la Région et l'Europe**



La charte



❖ Engagements en faveur de la biodiversité sur les parcelles

Ces engagements n'entraînent ni surcoûts ni pertes financières

→ **Exonération de la part communale de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)**

Exemples d'engagements :

Pour tous les milieux

3. Absence de stockage sur les parcelles des déchets non biodégradables (ordures, plastiques,...)

5. Maintien et gestion durable (renouvellement) des haies, d'alignement d'arbres et d'arbre isolé

Pour les zones humides

2. Absence de drainage des zones humides

Pour les milieux forestiers

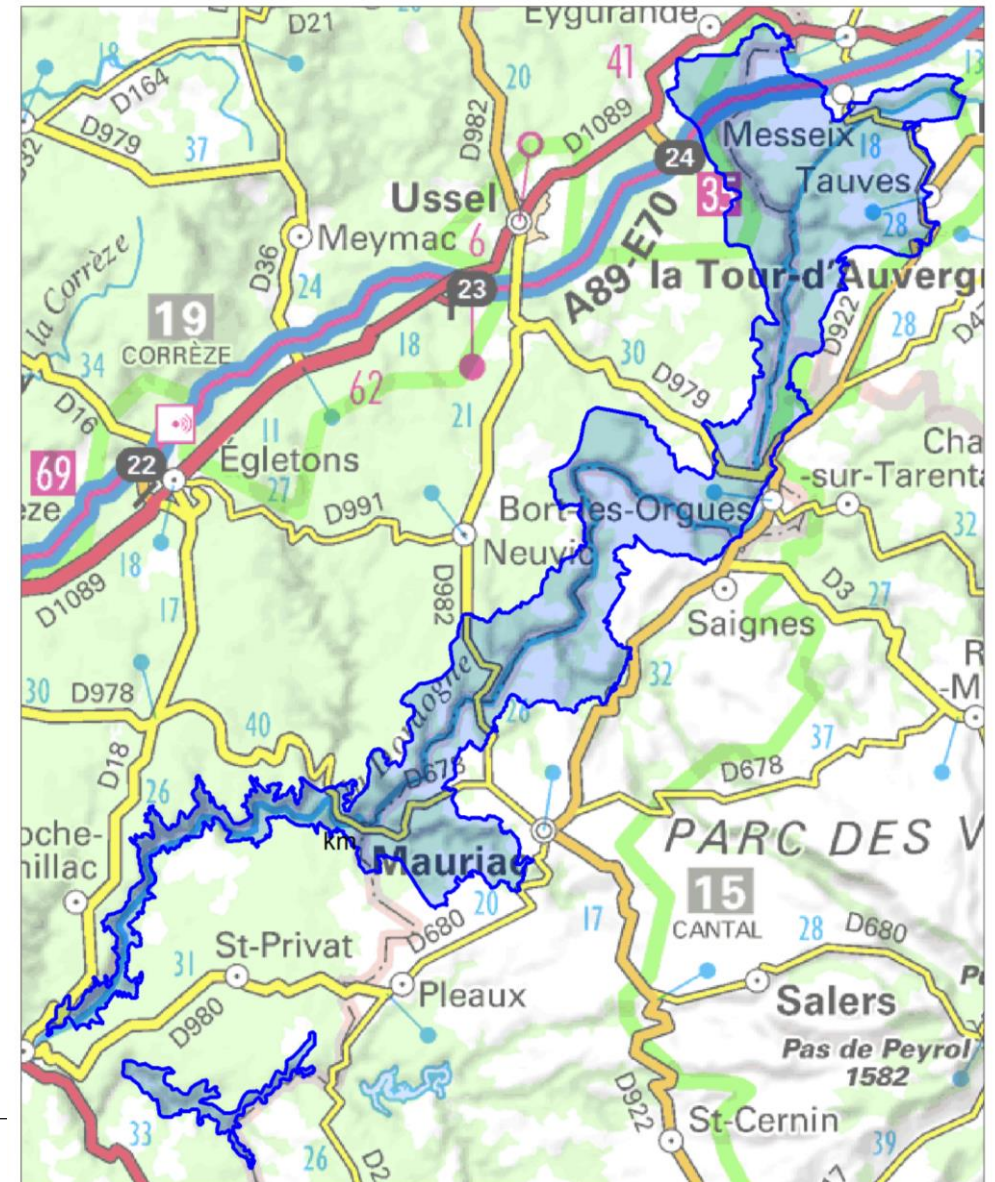
2. En cas de présence d'un nid de rapaces de l'annexe I de la DO et de la Cigogne noire connu et signalé au propriétaire par la structure animatrice, ne pas réaliser de travaux forestiers (abattage et débardage) entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre

PRÉSENTATION DE LA ZPS ET SES ENJEUX



LA ZPS DES GORGES DE LA DORDOGNE

- **46 037 ha**
- **63 communes**
- **3 départements (Corrèze, Cantal, Puy-de-Dôme)**
- **2 régions**
- Les forêts de pente de feuillus des gorges représentent une grande richesse biologique
- 16 oiseaux nicheurs protégés de la Directive Oiseaux



Fond vecteur : DREAL Limousin
 Fond rasteur : IGN Scan 1000 (reproduction interdite)
 Réalisation : LPO Auvergne - SB - juillet 2010



LA ZPS DES GORGES DE LA DORDOGNE

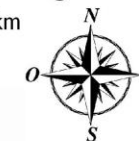
D'autres sites Natura 2000 sont compris dans la ZPS (entièrement ou pour partie) :

- ZSC des Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène
- ZSC Vallée de la Dordogne
- ZSC Tunnel des Gorges du Chavanon
- ZSC Lacs et rivières à loutres

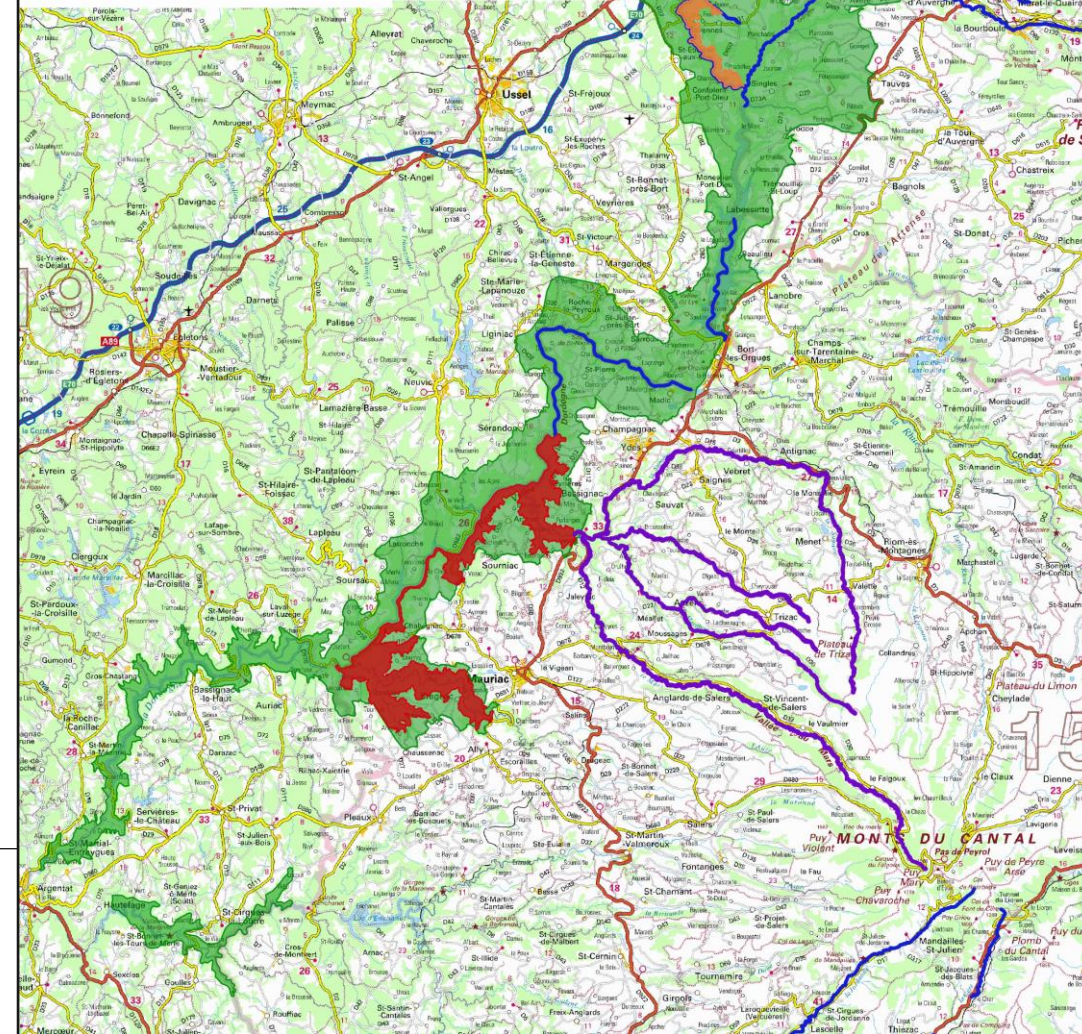
Sites Natura 2000 des Gorges de la Dordogne

- Entre Sumène et Mars
- Gorges de la Dordogne, de l'Auze et de la Sumène
- Lacs et rivières à loutres
- Tunnels des gorges du Chavanon
- Gorges de la Dordogne

0 5 10 km



Source veteur: DREAL
Auvergne
Source Fond : IGN Scan
1000 2013 (CRAIG)
Réalisation : LPO
Auvergne - BM - juin 2016



LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

➤ Les Rapaces diurnes



Circaète Jean-le-Blanc



Aigle botté



Milan noir



Milan royal

Bondrée apivore



© Crédit photo : LPO Limousin et LPO AURA

LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

➤ Rapaces et Engoulevent



Busard Saint-Martin



*Grand-duc
d'Europe*



Engoulevent d'Europe



Faucon pèlerin

© Christian Aussagué

LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

➤ Les Pics



LES ESPÈCES NICHEUSES D'INTÉRÊT PRIORITAIRE

➤ Les autres espèces



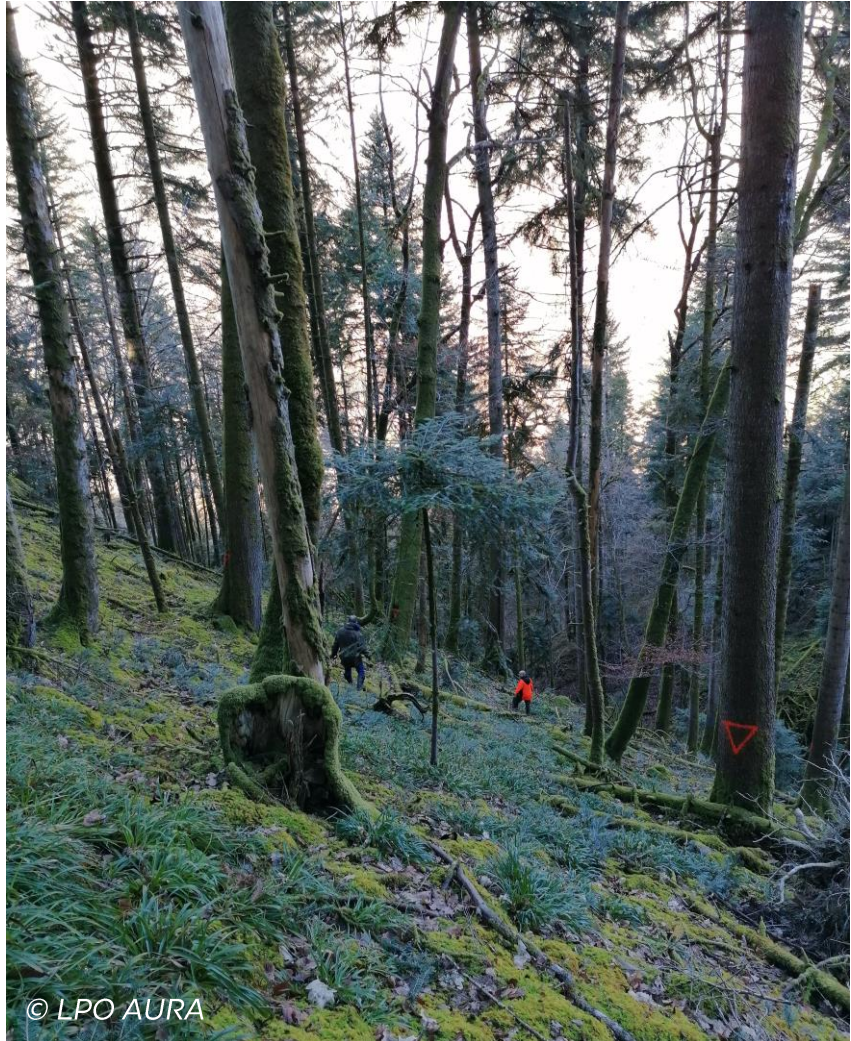
Martin pêcheur



LES OBJECTIFS DE LA ZPS

- I - Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'activité sylvicole
- II - Accompagner et valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement
- III - Maintenir et restaurer des zones de landes par un retour de certaines activités humaines
- IV - Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'aménagement du territoire





Objectifs transversaux :

- A** - Porter à connaissance les informations du site Natura 2000 aux usagers
- B** - Valoriser le patrimoine naturel souvent méconnu et porter à connaissance les pratiques respectueuses de ce patrimoine
- C** - Améliorer les connaissances du site
- D** - Suivre, évaluer le déroulement du Docob
- E** - Veiller à une bonne conduite des actions du Docob

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

2022-2023



ENGAGEMENTS VIA LA CHARTE N2000 DE LA ZPS



Départements	Nombre de propriétaires	Nombre de parcelles	Surface totale
Cantal	2	4	4,49 ha
Corrèze	6	46	65,54 ha <i>dont 30,28 ha du CEN NA</i>
Puy-de-Dôme	7	135	250,23 ha

Corrèze : Soursac, Neuvic, St Etienne aux Clos et Merlines

Cantal : Beaulieu et Arches

Puy-de-Dôme : Avèze, Larodde, Labessette, Messeix, Savennes, Singles

CONTRATS NATURA 2000 SUR LA ZPS

Corrèze :

- Un projet de contrat forestier sur St-Merd-de-Lapleau (groupement forestier) pour la conservation de bois sénescents sur 3,67 ha.

Puy de Dôme :

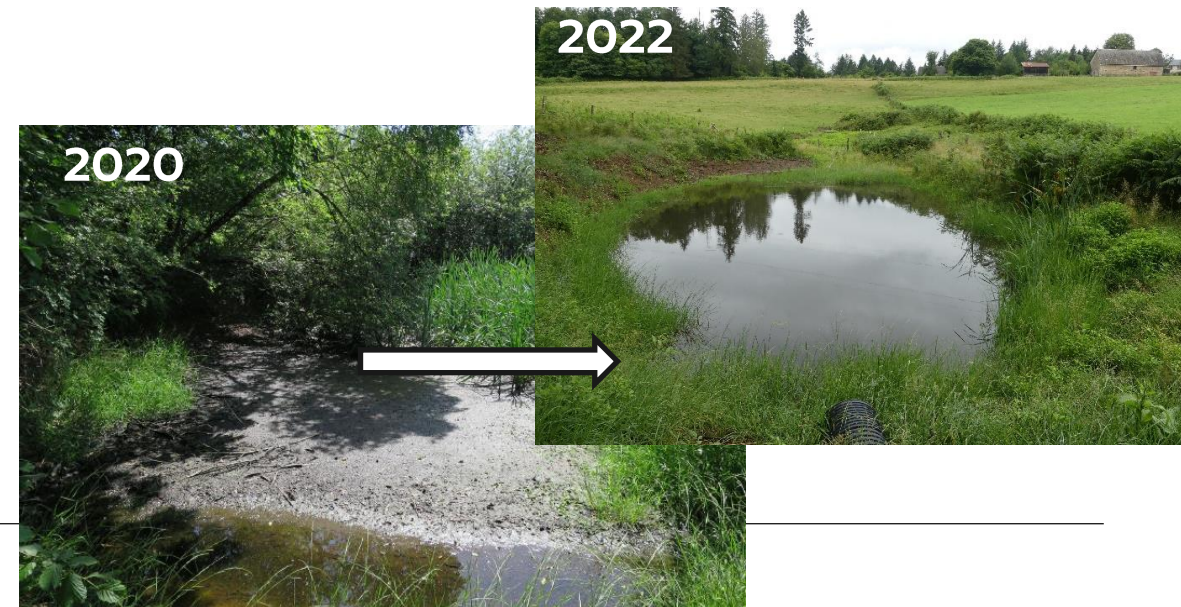
- Projet de contrats bois sénescents à Singles avec la commune et un propriétaire privé.

Espèces visées : Milan royal, Milan noir, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle botté, Pic noir, Pic mar.

- Suivi du contrat pour l'entretien d'une mare à Sérandon déposé en 2020, travaux réalisés en septembre 2021 et visite de suivi en juin 2022.



Bondrée apivore



Mare restaurée à Sérandon © A. Virondeau.

ACTIONS NON CONTRACTUELLES SUR LA ZPS



Une aire de nourrissage pour le Milan royal sur la commune de Gros Chastang

- Soutenir les populations de Milan Royal en hivernage
 - Outil de conservation pour les espèces charognards en danger
 - Cause de déclin : régression des proies, fermeture des décharges, empoisonnement...
-
- ✓ L'action s'inscrit dans le Plan National d'Action pour le Milan royal
 - ✓ Action prévue au DOCOB de la ZPS, une première aire existe à St Bonnet les Tours de Merle



© Taboury F.



© LPO Limousin

MOULTRIE 9°C 28.31inHg #MOULTRIECAM 12 DEC 2020 03:19 pm

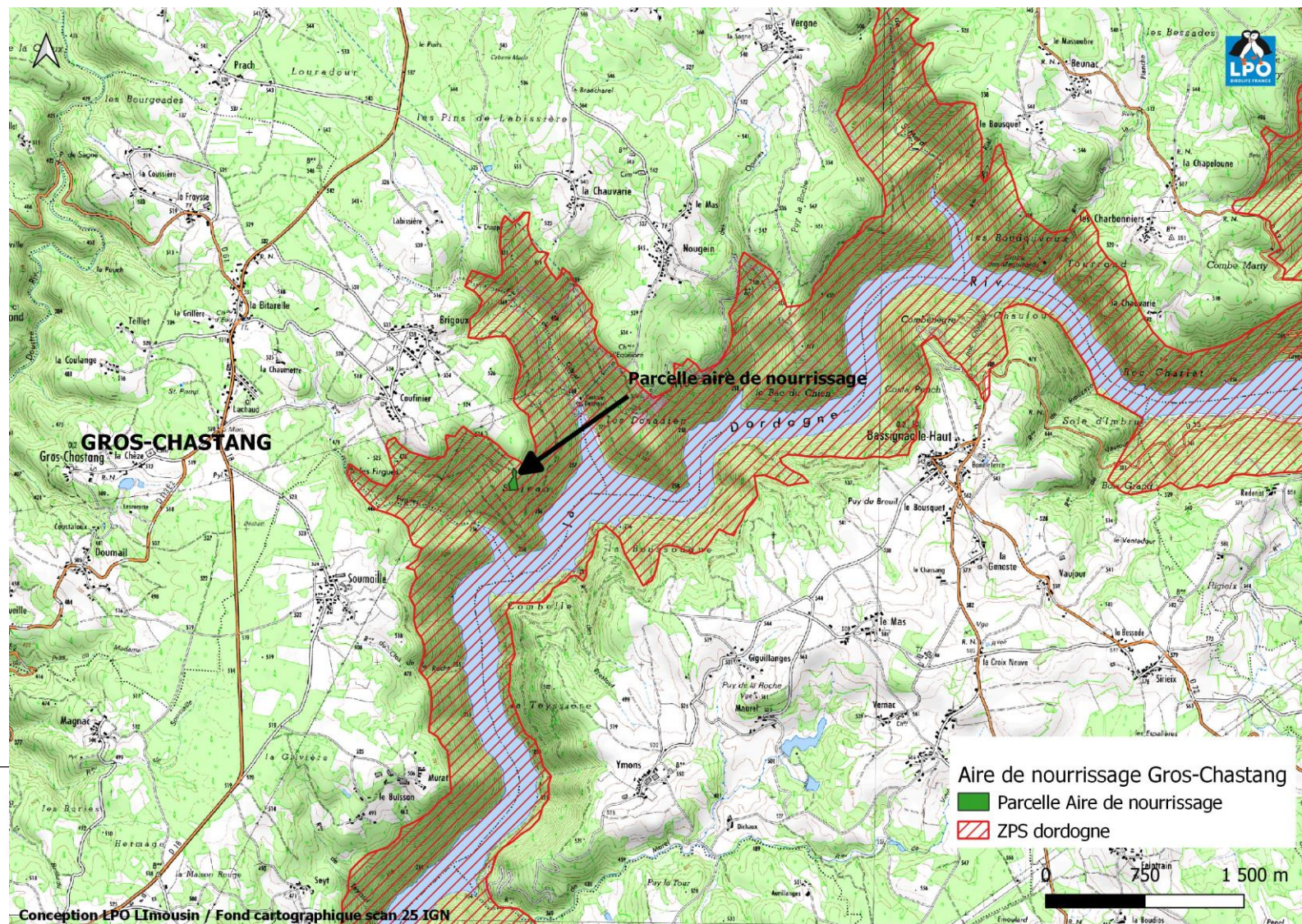


Observatoire et aire de nourrissage à St Bonnet

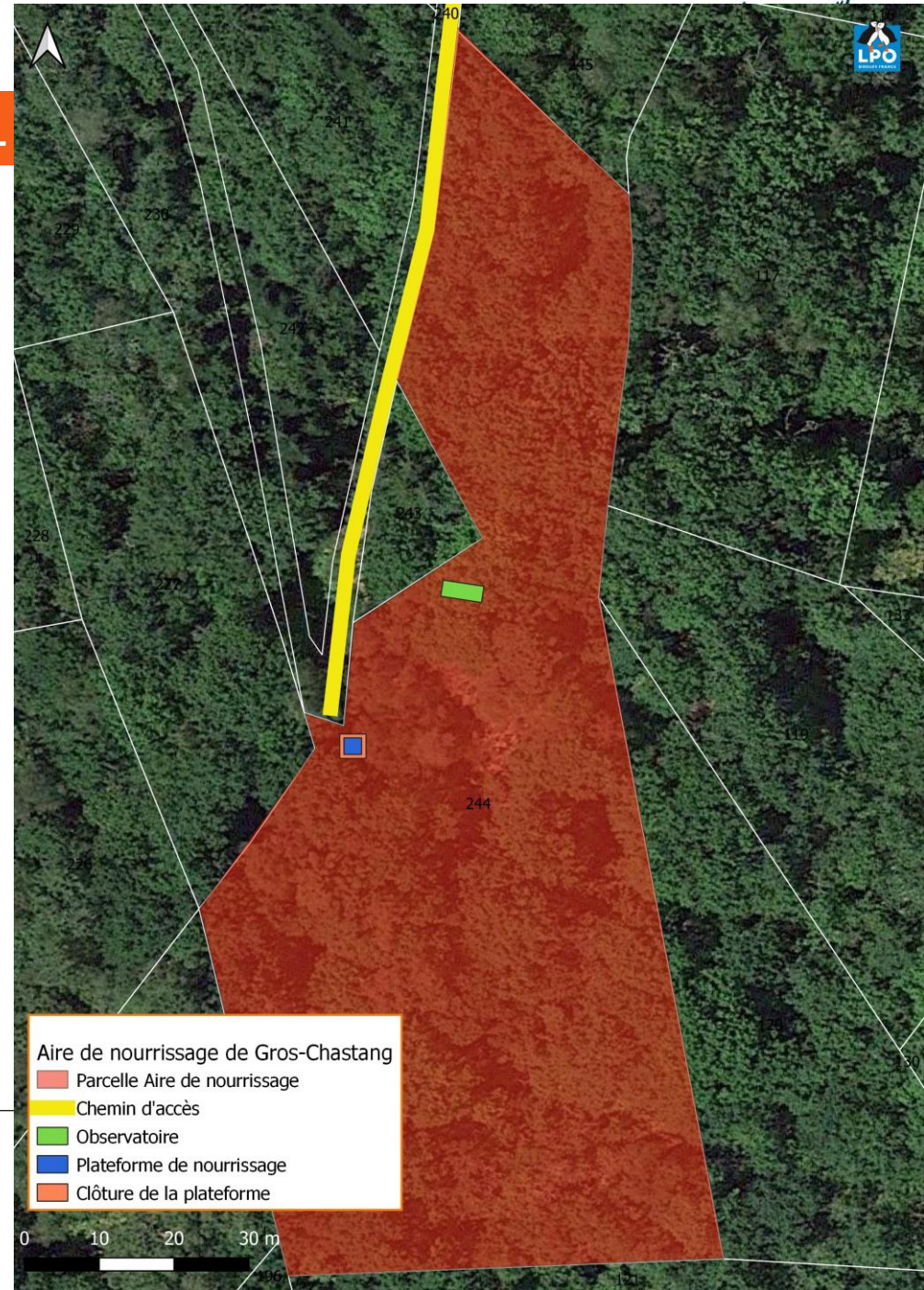
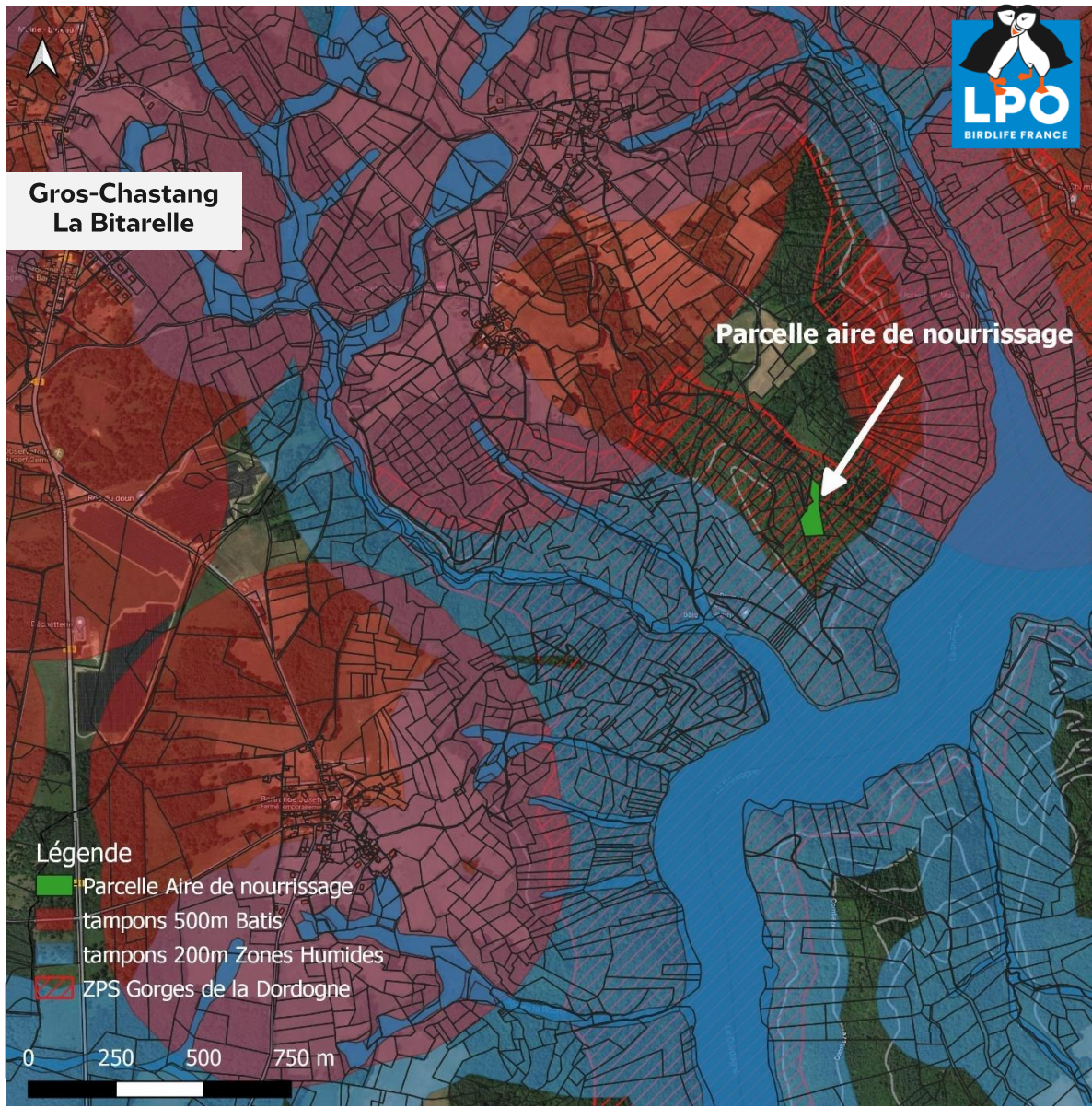
AIRE DE NOURRISSAGE POUR LE MILAN ROYAL

Une aire de nourrissage pour le Milan royal sur la commune de Gros Chastang

- Créer une placette d'équarrissage naturel sur une parcelle communale.
- 8 exploitations agricoles.
- Projet d'un observatoire à définir.
- Intervention des BTS du lycée de Neuvic pour le débroussaillage de la parcelle.



AIRE DE NOURRISSAGE POUR LE MILAN ROYAL



AIRE DE NOURRISSAGE POUR LE MILAN ROYAL



Poursuite du projet :

Réunion publique – 3 novembre 2023

Chantier débroussaillage – 23 novembre 2023
Avec les BTS du lycée de Neuvic

Clôture de la parcelle – hiver 2023

Validation du site par la ddetspp19

Mise en place d'un registre en ligne



AIRE DE NOURRISSAGE POUR LE MILAN ROYAL

Réglementation d'une aire de nourrissage :

- ✓ Limité à certaines espèces
 - ✓ Distance des habitations de 500m et 200m de points d'eau
 - ✓ Parcelle clôturée dont l'accès est fermé aux espèces terrestres
 - ✓ Registre (date, nature du dépôt, masse, traçabilité, auteur du dépôt...)
 - ✓ Document d'accompagnement commercial (expéditeur, origine, transporteur, destinataire, description marchandise, quantité, température)
 - ✓ Quantité maximum de 300 kg par apport
 - ✓ Obligation de retrait des restes 7 jours après le dépôt
- *Arrêté du 8 décembre 2011 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés en application du règlement (CE) no 1069/2009 et du règlement (UE) no 142/2011*
- Demande d'autorisation à ce titre auprès de la DDETSPP Corrèze qui valide en préfecture



ACTIONS NON CONTRACTUELLES SUR LA ZPS

- **Suivi de la création de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Maronne (comprise dans la ZPS)**
 - Echanges avec le CEN NA
 - Visite de la RNR du Marais de Bonnefond
 - Réunions d'informations

- **Echanges avec le Conservatoire du littoral (Lac de Bort)**
 - Gestion forestières (ONF)
 - Réouverture de landes





Les évaluations d'incidences (EI)

Le régime d'évaluation des incidences permet :

1- d'évaluer les impacts des projets sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites N2000.

2- d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à N2000.

3- d'encadrer l'autorisation des projets affectant un site N2000 et le cas échéant de s'opposer à la réalisation des projets qui ne remplissent pas les conditions exigées.

Les EI ne visent pas à empêcher les projets qui y seraient soumis, mais visent à s'interroger dès la conception du projet pour trouver la solution la moins impactante sur le site Natura 2000.

LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES 2022-2023

Projets récurrents :

- Forestiers : coupes, défrichements, documents de gestion sylvicole
- Hydroélectricité
- Lignes électriques
- Manifestations sportives
- Antenne relai

Département	Nombre 2022-2023	Type de sollicitation	Hors EI
63 - 15	12	6 événements sportifs ; aménagement paysager ; restauration d'ouvrages et antenne relai	8 (RTE, PSG...)
19	18	Réseau électrique, coupes forestières et événements sportifs (5)	10 (PSG, coupes hors EI, lignes électriques...)

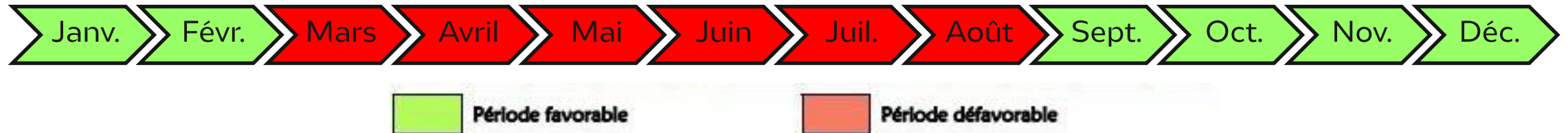
LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES 2023



Département	EI depuis mars 2023	Type de sollicitation	Sollicitation hors EI depuis mars 2023
63 - 15	10	Événement sportif, travaux de restauration d'ouvrages, création d'aménagements touristiques, travaux agricoles (création de retenue, hangar avec panneaux PV)	7 (PSG, CBPS)
19	9	Antenne relai, Hydroélectricité, coupes forestières, défrichement, événement sportif	9 (PSG, RTG, événements culturels)

LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES : LES RECOMMANDATIONS

- **Réglementation = le Code de l'Environnement**
 - Interdit la destruction ou l'altération des sites de reproduction des espèces protégées.
- **Eviter le dérangement en période de reproduction des espèces**



- Exemple : sollicitations pour des créations de site antennaire new-deal. La période de travaux a été décalé pour éviter la période de reproduction des espèces, ainsi que l'héliportage.

LE SUIVI DES ESPÈCES ET L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Connaissances = socle de l'animation N2000

Contraintes : surface du site, nombre d'espèces, espèces discrètes.

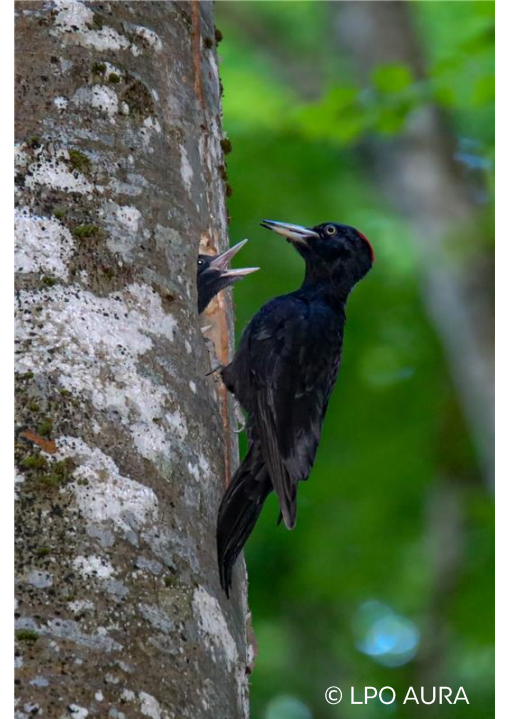
Objectifs du suivi :

- Localisation des territoires de reproduction
- Veille de l'état des populations
- Récolte de données toutes espèces

Cible : Aigle botté et Circaète Jean-le-blanc.

Complémentarité temps et espace avec le Milan royal (PRA).

- Réponse Appel à projet suivi scientifique de la DREAL et la Région NA (fin 2022) : sur les espèces de Pics d'intérêt communautaire. Projet non retenu, protocole d'inventaire à consolider.



LE SUIVI DES ESPÈCES ET L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES



2022

Aigle botté



© LPO AURA

Nb de territoires occupés	Aigle botté	Milan royal	Circaète Jean-le-Blanc
Cantal	2 (probables)	3 (1 certain, 2 probables)	1 (probable)
Corrèze	11 (7 jeunes contrôlés à l'envol)	8 (probables)	4 (2 jeunes contrôlés à l'envol)
Puy-de-Dôme	8 (dont 5 certains)	2 (probables)	1 (probable)
Total	21	13	6

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Dates	Nombre établissements	Thématiques	Nombre de participants
2022	6 (Collège, école maternelle et école élémentaire)	Découvertes des oiseaux (rapaces, oiseaux des milieux aquatiques) Atelier création de mangeoires et boules de graisses	133

Corrèze : Interventions auprès des BTS GPN de Neuvic et prospection Grand-Duc. Les animations scolaires sont calées pour avril/mai 2024 avec 4 écoles sur la ZPS.

Côté Cantal une randonnée commentée sur les rapaces va se dérouler le 30 octobre prochain. Les sorties scolaires seront programmées en fin d'année.



LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC



Dates	Lieu	Thématiques	Structure animatrice	Nombre de participants
17/07/2022	Festival photo nature association SILVA (Saint-Etienne-aux-Clos)	Oiseaux d'Auvergne	LPO AuRA DT Auvergne	Environ 50 personnes
17/02/2023	Au crépuscule dans les Gorges de la Dordogne (commune de Saint-Pierre)	Faune crépusculaire & Gorges de la Dordogne	LPO AuRA DT Auvergne	7
29/03/2023	Belvédère de Saint-Nazaire (commune de Sarroux-Saint-Julien)	Découvertes des rapaces des Gorges de la Dordogne	LPO DT Limousin	19
30/09/2023	Roc du Busatier	Découvertes des oiseaux des Gorges et observation de la migration	LPO DT Limousin	30
TOTAL :				106



LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Animation 30 septembre 2023 au Roc du Busatier (19)

- Défi 48h Nature de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Journée européenne de la migration
- ✓ Plus de 30 personnes présentes :
 - ✓ Un groupe d'enfants du centre d'accueil de Bonnefont
 - ✓ Un groupe d'élèves de BTS GPN du lycée de Neuvic



Observation de la migration dans les Gorges de la Dordogne

Samedi 30 septembre 2023
9h
au Roc du Busatier
à Marcillac-la-Croisille,
Corrèze

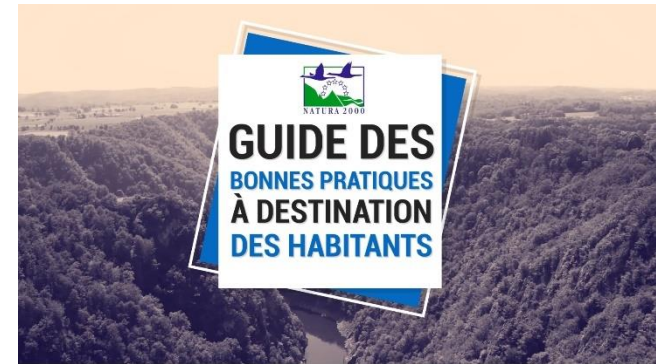
LPO Limousin
05.55.32.20.23
limousin@lpo.fr



LA COMMUNICATION

Quatre vidéos de sensibilisation ont été réalisées :

- 1 / Présentation de Natura 2000
- 2 / Guide des bonnes pratiques à destination des habitants sur le site Natura 2000
- 3 / Guide des bonnes pratiques à adopter lors d'activités douces (randonnées, vélos...)
- 4 / Guide des bonnes pratiques à adopter lors de loisir motorisé



LA COMMUNICATION : LES SETS DE TABLE

Restaurant Le Sablier du Temps,
Argentat (2023)



© LPO Limousin

Année	Nombre de sets	Nombre de restaurateurs	Budget
2017	83 000	31	2 142 €
2018	90 000	27	2 400 €
2019	77 500	26	2 301 €
2021	36 950	13	1 320 €
2022	40 000	13	1 758 €
2023	41 520	10	1 896 €



© LPO AURA

Restaurant Chez Lisa,
Sérandon

LA COMMUNICATION



- ✓ Article pour les bulletins municipaux
- ✓ Affiche ZPS pour les communes
- ✓ Mise à jour du site web

VOTRE COMMUNE SE SITUE EN ZONE NATURA 2000

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE DES GORGES DE LA DORDOGNE

Bondrée apivore
© Clément Rolland

Pie-grièche écorcheur
© Martin Yvan

Faucon pèlerin
© Francis Jouneaux

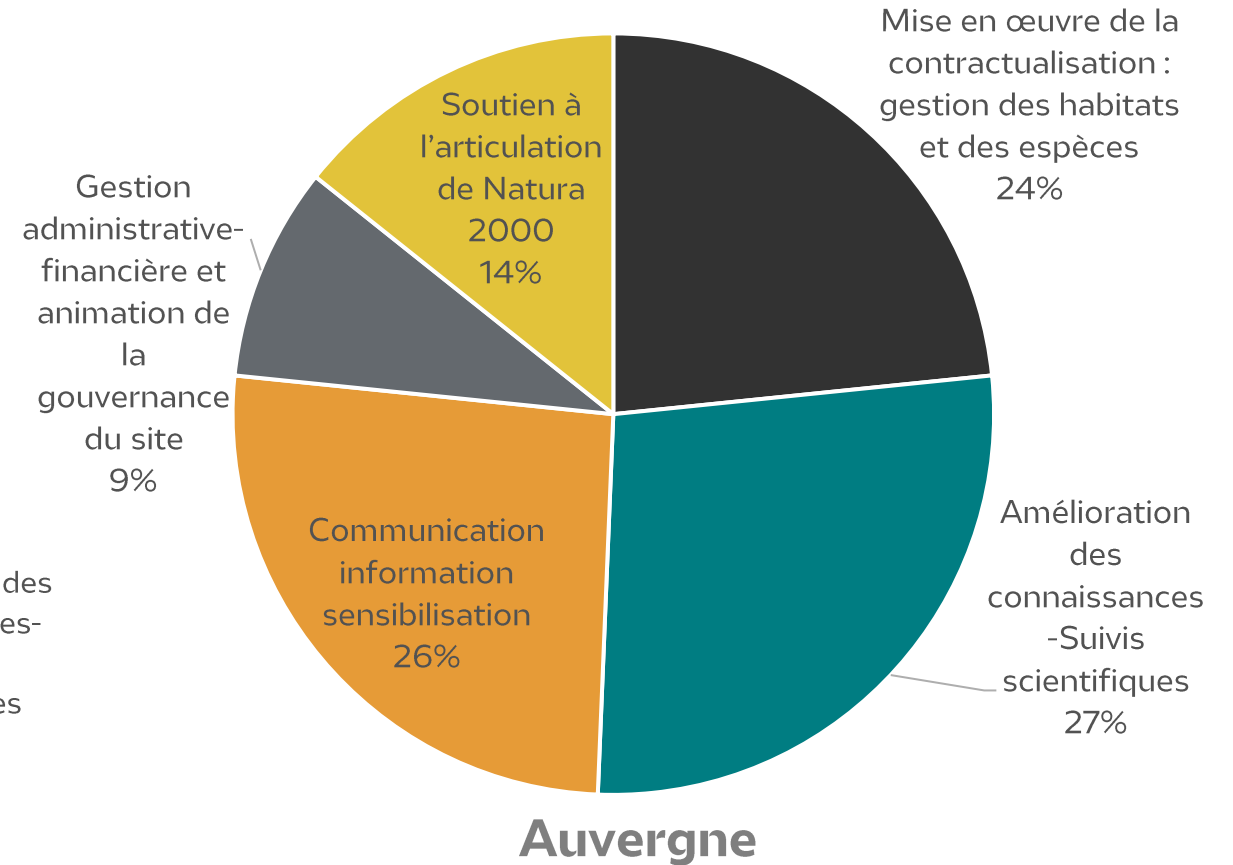
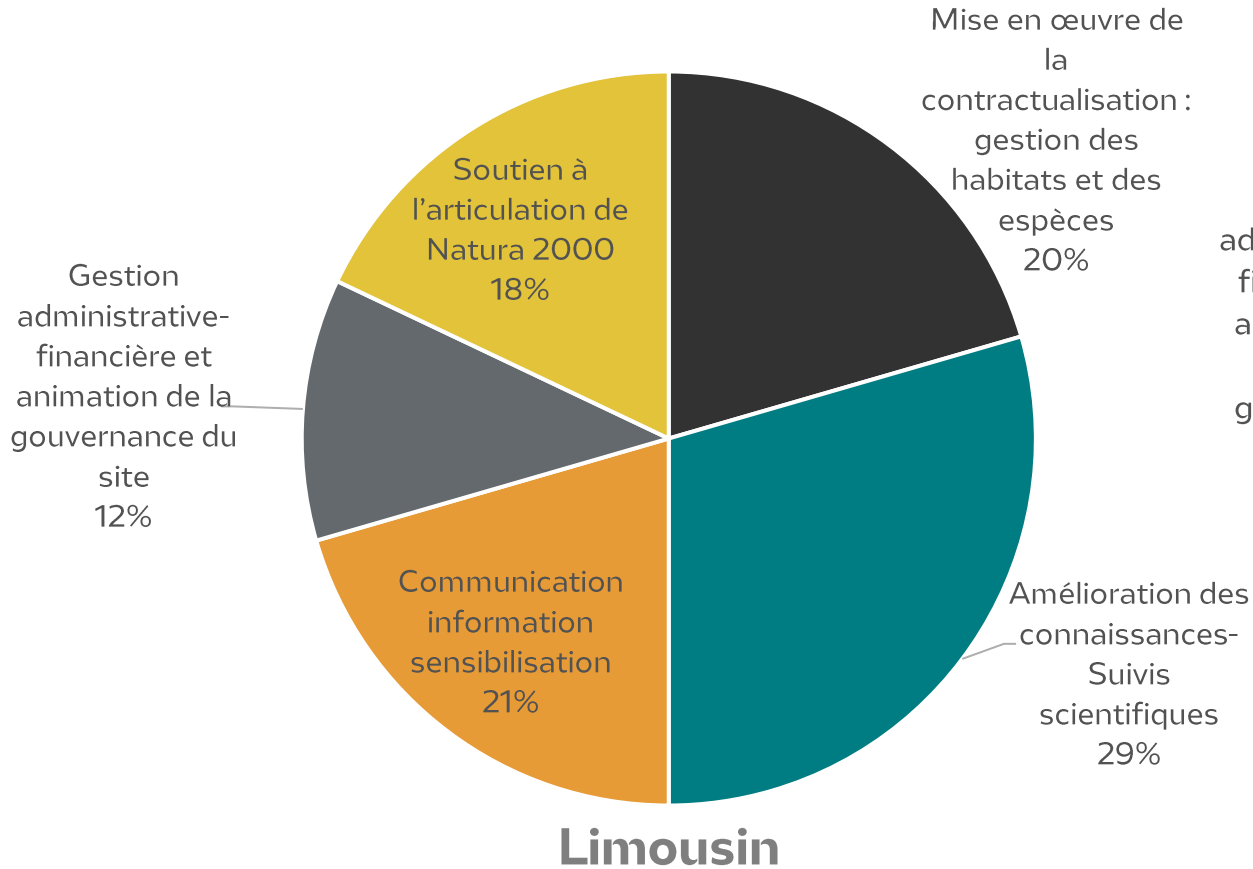
CONTACTEZ l'animatrice Natura 2000
Clémentine Guerber
Chargée de mission à LPO AuRA
06 17 12 33 11
clementine.guerber@lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES
<http://gorgesdeladordogne.n2000.fr>

BUDGET ANIMATION DE LA ZPS

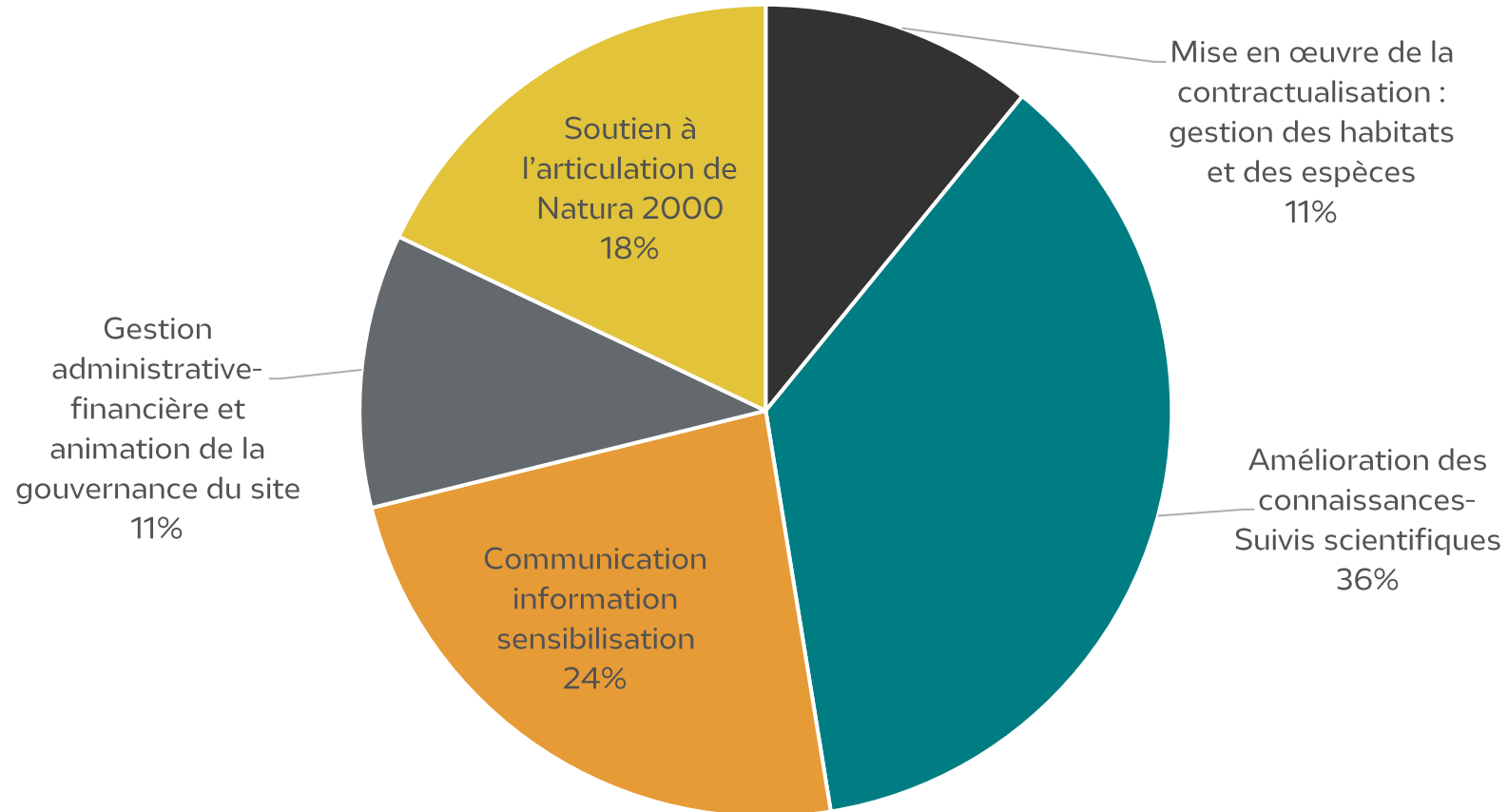


2022-2023

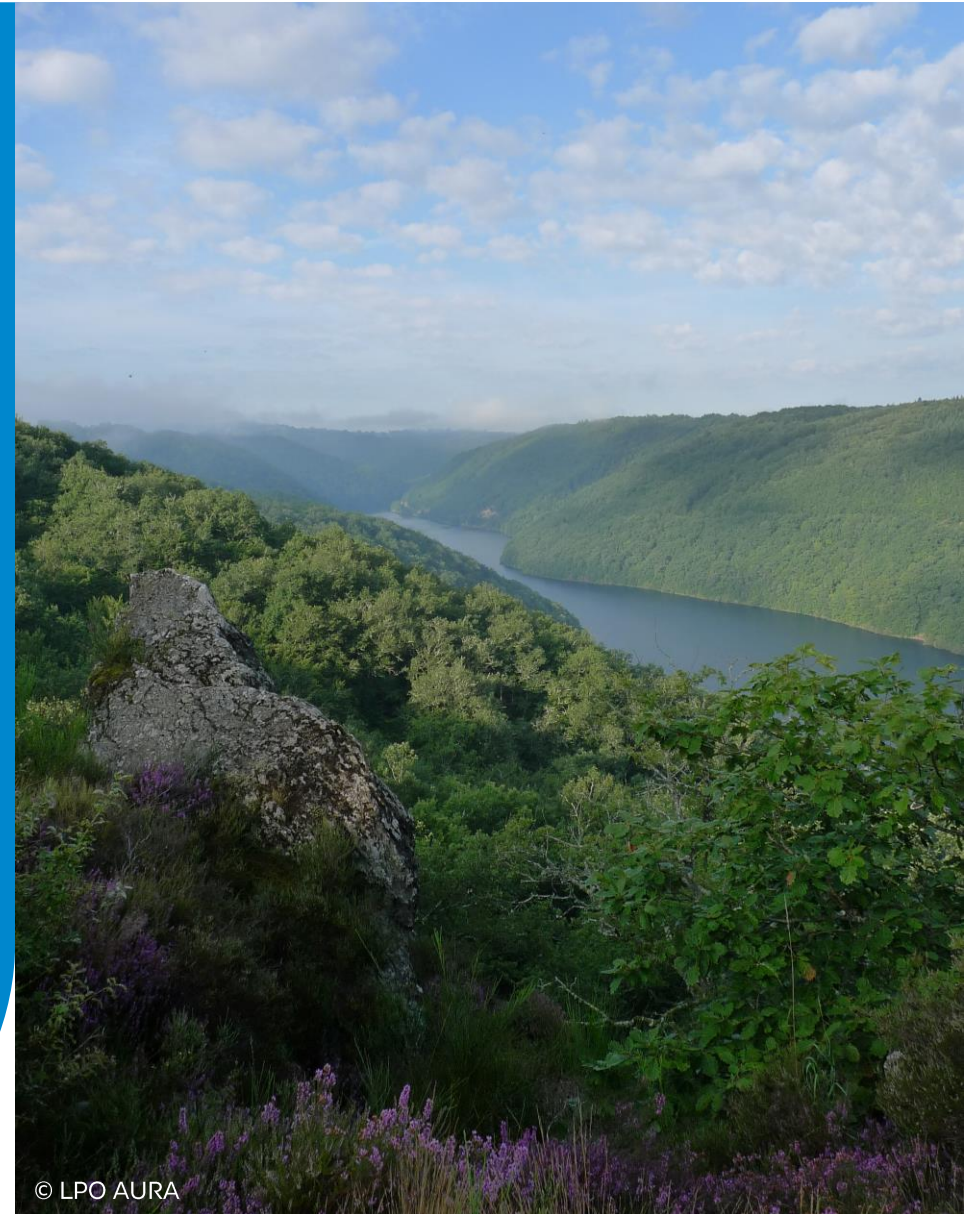


BUDGET ANIMATION DE LA ZPS

Prévisionnel 2023-2024 : 92 040€
(pour les 3 départements)



PERSPECTIVES 2024



PERSPECTIVES POUR 2024



Continuité de l'animation :

- Animations nature scolaires et grand public
- Suivis ornithologiques
- Répondre aux sollicitations et évaluations d'incidences
- Mise en place de contrats
- Mise en place de l'aire de nourrissage
- Communication et sensibilisation :
 - Mettre à jour les flyers
 - Diffusion des vidéos
 - Sets de table
 - Création de supports d'animation et/ou exposition

Projet de mise à jour du DOCOB :

- Actualiser le FSD (*Formulaire Standard de Données*), dernière mise à jour en 2017
- Faire un bilan des 11 ans d'animation de la ZPS
- Réactualiser les données du DOCOB et redéfinition des actions à mettre en œuvre

Equipe Natura 2000 Région Nouvelle-Aquitaine :

natura2000@nouvelle-aquitaine.fr

Carole TESSIER : carole.tessier@nouvelle-aquitaine.fr / 05.87.21.20.66

Equipe LPO :

En Auvergne : **Clémentine GUERBER** clementine.guerber@lpo.fr / 06.17.12.33.11

En Corrèze : **Amélie POSSICH** amelie.possich@lpo.fr / 06.22.52.42.33

LES RESSOURCES



Site internet :

<http://gorgesdeladordogne.n2000.fr>





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**Agir pour
la biodiversité**

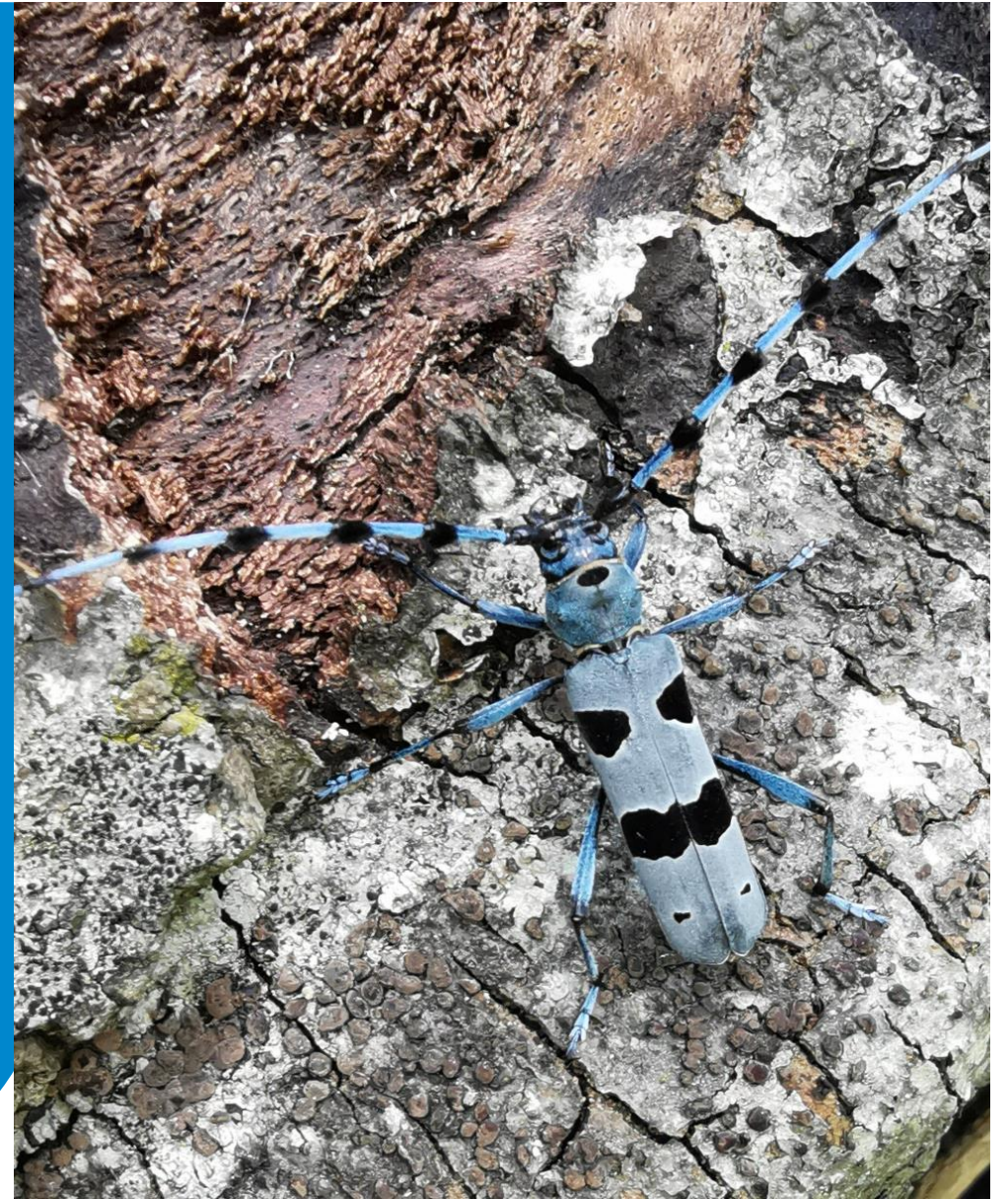


**Agir pour
la biodiversité**



« OPÉRATION ROSALIE »

CPIE CORRÈZE





Appel à projets 2023
« Études et suivis scientifiques
Natura 2000 »

DREAL Nouvelle-Aquitaine / Région Nouvelle-
Aquitaine

« Opération Rosalie »
Amélioration des
connaissances sur
***Rosalia alpina*,**
dans le nord-est de la
Nouvelle-Aquitaine



CORRÈZE



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

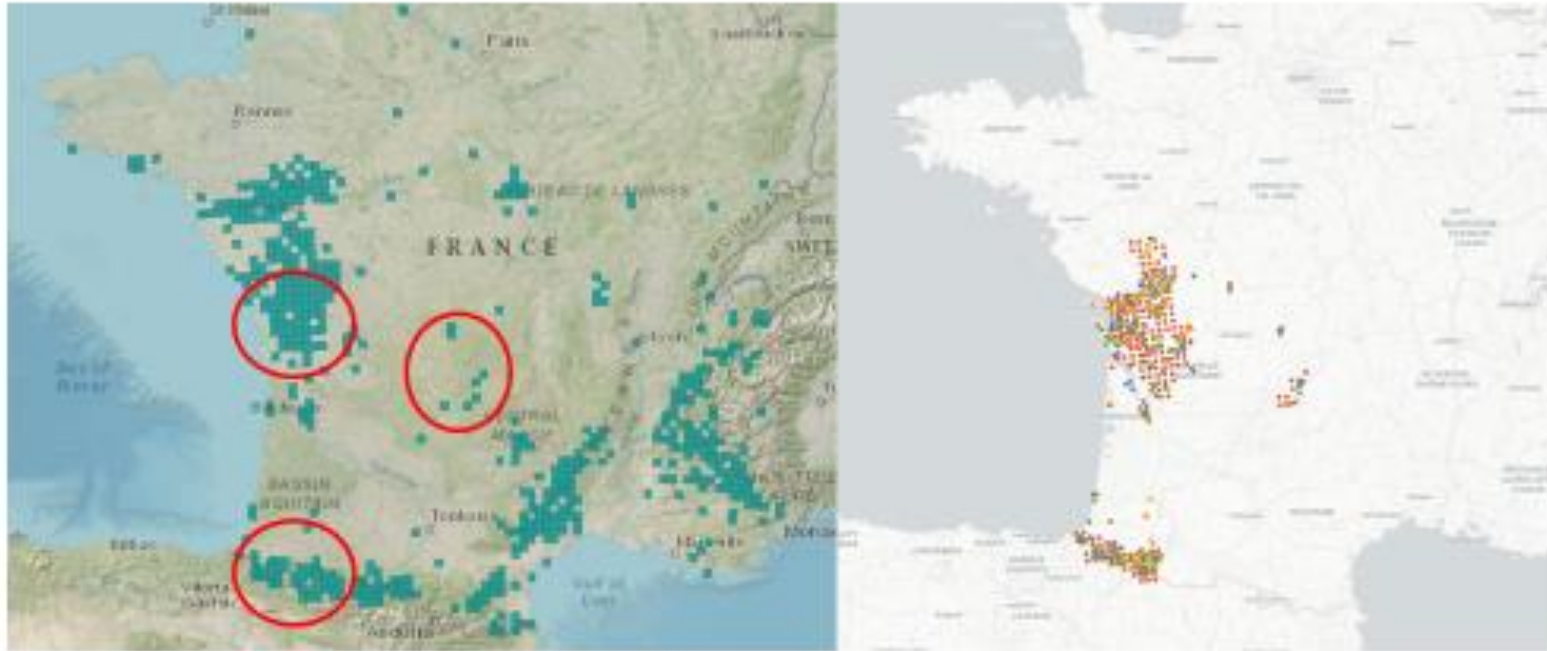


Etat des connaissances sur la Rosalie des Alpes en Limousin



CORRÈZE

Répartition



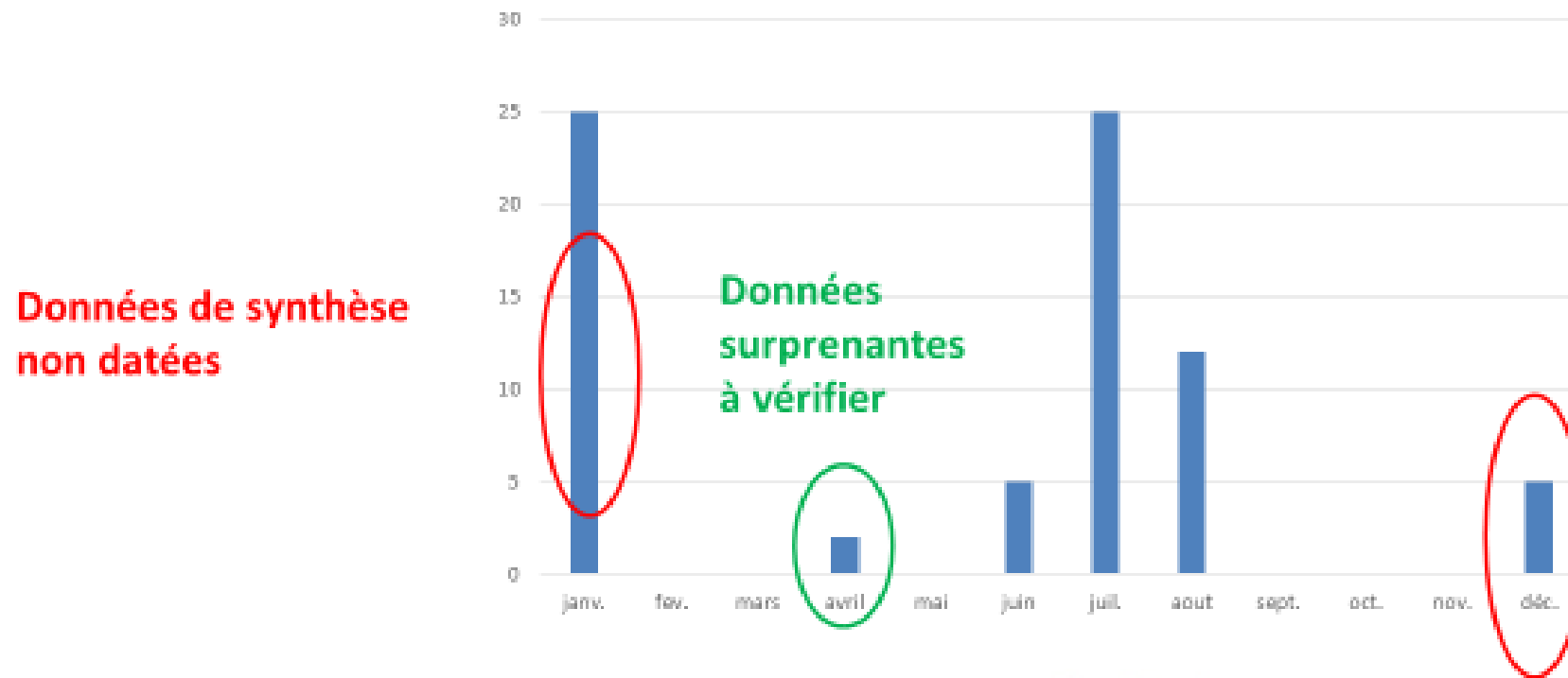
- 4 sites N2000 : - FR7401103 « Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents »
- FR7300900 « Vallée de la Cère et tributaires »,
- FR7401131 « Gorges de la Tardes et Vallée du Cher »
- FR7401145 « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière »

Etat des connaissances sur la Rosalie des Alpes en Limousin



CORRÈZE

Dates d'observations en Limousin (74 données)



45 données dans INPN (dont 34 données de synthèse)



16 données dans FAUNA (dont 12 données de synthèse)



19 données dans base SEL, toutes datées, localisées



Etat des connaissances sur la Rosalie des Alpes en Limousin



CORRÈZE

Programme sur 3 années : 2023, 2024 et 2025, financé par



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

3 objectifs :

- Actualiser les données dans les sites Natura 2000 en Limousin ;
- Améliorer les connaissances sur la phénologie, l'écologie et la localisation de l'espèce ;
- Mener des inventaires participatifs pour contribuer à combler les lacunes de connaissance.

4 axes de travail :

- Connaissance de la Rosalie des Alpes ;
- Connaissance de l'habitat de la Rosalie des Alpes ;
- Connaissance des outils de gestion ;
- Communication et livrables

Etat des connaissances sur la Rosalie des Alpes en Limousin



CORRÈZE

- Communication et livrables
 - à destination de publics ciblés (animateurs N2000, naturalistes, forestiers, chasseurs, randonneurs...),
 - utilisation des plateformes numériques de partage de données naturalistes (Observatoire-fauna et Faune-Limousin) pour susciter des retours d'information,
 - diffusion de l'enquête OPIE « En quête d'insectes ».



Etat des connaissances sur la Rosalie des Alpes en Limousin



CORRÈZE

Calendrier

	2023												2024												2025											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Coordination générale																																				
Coord. / suivi admin. / versement simp.																																				
prépa mission inventaire																																				
demande dérogation espèce protégée																																				
Volet connaissance espèce																																				
prospection entomologiques																																				
prépa enquête participative																																				
diffusion enquête et analyse résultats																																				
Volet connaissance habitat d'espèce																																				
Echantillonnage et relevés habitats																																				
Analyse habitats																																				
Volet mesures de gestion et conservation																																				
Analyse contrats N2000																																				
Echanges sur résultats avec partenaires																																				
Livrables																																				
Rédaction et rendu du rapport																																				
Relecture																																				